#56

AUTOMNE 2025

# 

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR



Charrière Saint-Léonard, Marronniers-Canteloup rue Notre-Dame... le point sur les travaux.





Passionnée par la mer, Myriam Voisin propose des produits pas comme les autres.





## ACTU

#### Un hommage dignement rendu à Erik Satie

Pour célébrer le centenaire de la mort du musicien et compositeur honfleurais Erik Satie, les services Techniques et



Espaces verts de la Ville ont redoublé de créativité pour proposer des compositions végétales de grande qualité! À l'image du rond-point Carnot pour lequel les équipes ont été largement félicitées (lire en page 10).

#### « Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur

Hôtel de Ville – BP 80049 – 14602 Honfleur Cedex – Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre

Rédaction: M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/ A.Achouri/L.Bouvier/L.Corvaisier/A.Maurugeon Conception et mise en page: Ville de Honfleur

Impression: IMB – Bayeux

**Crédits photo**: Archives municipales/L.Drieu/ Freepik/Arkema Honfleur/H.Gaston-Sedelka/Collectif Arcade ECR-Environnement/P.

Doublet/J.Deshayes/Partélios/

Tirage: 6 000 exemplaires
Dépôt légal: 10/2025
ISSN: 1283-5528



#### Notre bulletin, notre album de famille

Chères Honfleuraises, Chers Honfleurais.

le sais combien vous êtes contents de retrouver votre bulletin municipal, régulièrement, et j'en profite pour féliciter notre équipe de communication qui se donne beaucoup de mal pour réaliser ce petit journal qui est, en réalité, l'histoire de notre famille honfleuraise et qui, depuis des années, au fil des pages et des numéros qui sortent, constitue notre album de famille.

Dans cette édition, vous retrouverez, une fois de plus, des articles sur tout ce que fait la Ville de Honfleur pour poursuivre l'aménagement des rues, l'assainissement, la distribution de l'eau potable, l'action sociale auprès des plus démunis, le développement économique, pour attirer de nouvelles entreprises... Vous découvrirez également un peu de l'histoire de Honfleur grâce à notre archiviste. Vous ferez connaissance avec un petit Honfleurais de

13 ans qui pourrait donner des leçons à plus d'un, avec nos équipes des services techniques, des espaces verts, de la voirie, de l'action sociale, qui, au quotidien, travaillent pour que, dans cette ville, vous soyez les plus heureux possible et que vous vous disiez, de temps en temps, que vous vous y sentez bien, car nous avons la chance de vivre dans un environnement patrimonial exceptionnel que non seulement nous avons maintenu, mais embelli, rénové et protégé.

N'oubliez pas, pour celles et ceux qui le souhaitent, de participer au sauvetage de notre chapelle de Grâce. Même si je suis heureux d'avoir réussi à obtenir des subventions importantes, de plus en plus rares maintenant, je compte sur chacune et chacun d'entre vous, selon vos possibilités, pour participer, à nos côtés, à la restauration de l'un des joyaux de notre patrimoine local.

Bonne lecture à tous, Et prenez soin de vous,

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur Vice-président du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous. Plus de renseignements au 02 31 81 88 00 ou mairie@ville-honfleur.fr





La rue Charrière Saint-Léonard sera en travaux jusqu'en avril prochain.

Vous n'avez pas pu passer à côté de l'information : la rue Charrière Saint-Léonard, axe très fréquenté du centre-ville de Honfleur, raccordant notamment le Plateau au centre-ville, est, depuis la rentrée de septembre, en travaux. C'est même un chantier d'envergure qui a débuté là, puisque huit mois de travaux sont programmés, par les différents gestionnaires de réseaux (d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable) et la Ville de Honfleur.

Au programme : le remplacement complet des réseaux souterrains - à commencer par GRDF qui, depuis début septembre, modernise son réseau - qui sera suivi de la requalification de la rue, à savoir la réfection de la chaussée, des trottoirs et l'installation de mobilier urbain.

Ce projet a été coconstruit avec les entreprises partie prenante, les élus et agents de la Ville mais également les habitants qui avaient, au cours d'une réunion publique en janvier dernier, constitué un groupe de travail pour élaborer, ensemble, le dessin de la rue « *idéale* », tenant compte des problématiques existantes de nuisances sonores ou encore de vitesse des véhicules.

# Une première partie de chantier en quatre phases

Ainsi, la première partie, qui concerne le remplacement des réseaux, a été découpée en quatre phases :

- du 8 au 19 septembre : entre la rue Charrière Saint-Léonard, la rue Saint-Léonard et la rue Vannier.
- du 17 septembre au 14 octobre : entre la rue Saint-Léonard et la résidence Frédéric-Sauvage.
- du 15 octobre au 24 octobre inclus: entre la résidence Frédéric-Sauvage et la rue aux Chats.
   « Les riverains de ces rues et de la résidence Frédéric-Sauvage sont invités à se garer dans les autres parkings de la ville, le temps de la troisième période de travaux », insistent les services de la Ville.
- Enfin, du 27 octobre au 14 novembre inclus : entre la rue aux Chats, le chemin des Longchamps et le carrefour chemin des Longchamps/côte Vassal, jusqu'au chemin du Petit Saint-Pierre -

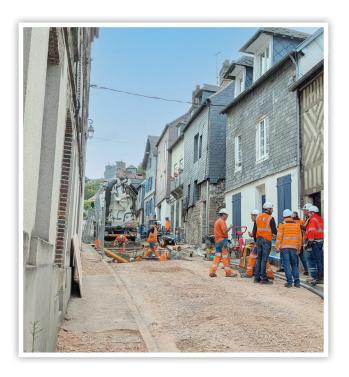


attention, lors de cette phase, un changement de sens de circulation de la côte Vassal sera opéré pour permettre aux habitants du chemin du Petit Saint-Pierre et de la côte Vassal de sortir de chez eux.

Pendant toutes ces premières phases de chantier, la circulation et le stationnement dans la rue Charrière Saint-Léonard sont interdits. Un cheminement piétonnier sécurisé a été mis en place pour permettre aux riverains d'accéder à leur domicile et des déviations ont été installées.

- « Enfin, des points de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri seront installés au bout de chaque zone de travaux. Une vigilance particulière sera assurée par les services de collecte de la CCPHB et son prestataire, la Coved. »
- « Nous sommes bien conscients que cette période sera compliquée pour tout le monde, mais le respect du chantier et l'attention que nous porterons, tous, à ne pas circuler ou stationner dans les zones interdites sont autant de garanties pour ne pas prendre de retard et obtenir un résultat final de qualité », poursuivent les élus et les services de la Ville.

La deuxième partie de ce chantier portera sur de nouveaux aménagements de la rue et débutera en janvier prochain pour une durée de 4 mois. Pendant cette période, de nouvelles perturbations de la circulation seront à prévoir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



# pratique

Un chef de chantier (de la SADE - entreprise de réseaux et d'infrastructures) est présent, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, jusqu'à la fin de l'année. Il est joignable au 06 22 94 07 77. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui en cas de problème.



Vue du futur rendu de la rue au carrefour avec la résidence Frédéric Sauvage. © Collectif Arcade ECR-Environnement





Les travaux concernent, notamment, la zone en photo ci-dessus.

#### La requalification complète des espaces publics du quartier des Marronniers-Canteloup débute en ce mois d'octobre

Ce projet a été dessiné depuis plusieurs mois par les habitants, associations, élus, agents et partenaires de la Ville.

Pour rappel, cette requalification vise avant tout à pacifier les flux automobiles au cœur du quartier et limiter la place de la voiture, tout en favorisant les piétons, les cyclistes et les transports en commun. Autre objectif encore : créer des espaces sécurisés afin d'accompagner les moments de vie du quartier.

Les changements principaux concerneront les espaces devant la Maison des Familles et le Crevettier. Devant la Maison des Familles, une place arborée comprenant des cheminements et des jeux pour enfants sera créée. Devant le Crevettier, un espace de type Agora pourra accueillir des rassemblements, des concerts, des moments conviviaux. « Le Crevettier ne sera finalement pas démoli. Le bâtiment sera réhabilité pour continuer à accueillir les associations et les logements d'urgences de la mairie », confirment les services de la Ville. « L'intérieur sera réaménagé, isolé thermiquement et rendu accessible. Un ascenseur va également être créé. » Pour l'heure, le choix d'un architecte est en cours.

Par ailleurs, le désenclavement du quartier est aussi au programme. À défaut d'un désenclavement

routier, comme initialement prévu, les liaisons entre le quartier et le Plateau prendront la forme de quatre chemins piétonniers thématiques. Ils permettront, entre autres, une meilleure communication entre le Plateau et les Marronniers-Canteloup, ainsi qu'un accès facilité aux équipements sportifs pour tous.

# Qu'est-ce qui va se passer dans les prochaines semaines dans le quartier?

Alors que les premiers travaux, portés par Enedis, viennent de se terminer (pour rappel, ils avaient débuté en février dernier), c'est au tour des travaux de la Ville (travaux d'aménagement des espaces publics) de commencer. Ainsi, à compter du 20 octobre et jusqu'aux vacances de Noël, le stationnement, situé au pied des immeubles La Barge et L'Albatros, sera suspendu. Des places seront disponibles sur le parking de la rue des Gadeliers. « Bien sûr, des dépose minute seront laissés accessibles au pied des immeubles pour que les habitants déchargent leurs courses ou pour les urgences », soulignent les services de la Ville. Autre changement, les points d'apport volontaire seront déplacés avenue du Canteloup, à seulement quelques dizaines de mètres de l'emplacement actuel, rue des Gadeliers.

#### Vous vous posez des questions, en ville, autour d'un café ou sur les réseaux sociaux, les services de la Ville vous répondent.



Entre 2018 et 2019, les collectivités ont défini un projet de réaménagement du quartier, avec un démarrage initialement prévu en 2020. Le Covid-19 a mis en pause le travail engagé. En 2021, des supports de communication et des rencontres avec les habitants ont permis de relancer les échanges autour du renouvellement du quartier. Lors de ces rencontres, les habitants ont exprimé des préoccupations concernant la vitesse des véhicules et son éventuelle augmentation liée à la future voie de désenclavement. Avec ces retours, le projet a été redessiné puis validé avec les habitants et partenaires en 2024. Depuis le début 2025, les travaux ont démarré : réseaux au premier semestre, déconstruction du SPAR et lancement de l'aménagement de la place centrale au second semestre.

Actuellement, l'avenue du Canteloup forme une grande ligne droite depuis l'entrée des Marronniers, ce qui incite à des vitesses excessives malgré la limitation à 30 km/h, générant un sentiment d'insécurité pour les habitants et les usagers. Le projet prévoit de casser cette linéarité en réaménageant les espaces traversés : création d'un plateau, éloignement de la voirie de l'immeuble Albatros, intégration de liaisons piétonnes et d'un traitement paysager. L'objectif est de remettre le piéton au cœur du quartier et d'apaiser durablement la circulation.



Avec ce nouveau projet, aurons-nous moins de places de stationnement et seront-elles éloignées de l'entrée des immeubles? Le nouveau projet prévoit de retravailler l'ensemble des places de stationnement pour les intégrer plus harmonieusement dans le quartier, sans réduire leur nombre. Également, une attention particulière sera portée à la proximité des accès, avec la création de places « minute » entre les escaliers 2 et 3 de la Barge, afin de faciliter le déchargement des courses ou le fait de déposer une personne à mobilité réduite.

Déjà présentés en détail dans la lettre d'informations « Au cœur de Honfleur, notre quartier Canteloup-Marronniers », ces travaux feront l'objet de plusieurs « Infos travaux » et courriers aux riverains tout au long du chantier.

# → LES TRAVAUX COMMENCENT RUE NOTRE-DAME

À compter du 5 novembre prochain, la rue Notre-Dame sera, elle aussi, en travaux. Un chantier porté par GRDF – et non la Ville de Honfleur –, qui doit durer jusqu'au 10 décembre inclus (date prévisionnelle). Durant toute la durée du chantier, le gaz ne devrait pas être coupé pour les riverains. Ce chantier de reprise des canalisations principales et des branchements, sera découpé en plusieurs phases:

→ Tout d'abord, du 5 au 18 novembre, le chantier débutera par le bas de la rue Notre-Dame



et bloquera la rue Paul & Charles-Bréard. Ainsi, dès le rond-point des Moulières, la route sera barrée et une déviation, par la rue de la République, sera mise en place. Le temps de cette phase de travaux, la circulation, sur cet axe, sera fermée en semaine mais ouverte chaque soir et les week-ends. La rue Notre-Dame restera ouverte à la circulation le temps de cette phase. Enfin, l'accès au jardin du Tripot sera maintenu.

→ **Du 17 novembre au 5 décembre**, le chantier s'étendra sur la rue Notre-Dame. Ainsi, le stationnement sera interdit dans toute cette rue. Une déviation sera mise en place par la rue Saint-Léonard et la rue des Buttes.

→ Enfin, du 21 novembre au

10 décembre, la troisième phase de chantier concernera toujours la rue Notre-Dame et également la place Saint-Léonard. Des fouilles seront effectuées, ainsi que certains branchements et raccordements. Aussi, pour permettre que ce chantier se déroule sans accroc, les places de stationnement des deux côtés de la place Saint-Léonard seront temporairement interdites; sauf pour les véhicules de secours et les corbillards.

Durant les deux dernières phases de ce chantier, les places de stationnement situées près du bar L'Union, de la pharmacie Saint-Léonard ou encore devant la Villa Gypsy et le magasin Green Power Shop seront également bloquées et non utilisables. Évidemment, les trottoirs restent accessibles pour les piétons, le temps de ces travaux.

# → LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE

15 000 € déjà collectés pour la chapelle Notre-Dame-de-Grâce! Lancée en mai dernier, la souscription publique organisée par la Fondation du Patrimoine et la Ville de Honfleur a déjà séduit 89 généreux donateurs. Pour mener à bien ce projet de sauvegarde, la Ville a sollicité les financements de l'État, de la Région et du Département; certains se sont déjà engagés à nos côtés. Parce que, rappelons-le, le montant des travaux nécessaires s'élève à 1,6 million d'euros! (Retrouvez le détail des travaux à réaliser dans notre édition n° 54 ou sur le site Internet de la Ville de Honfleur.)

Pour les particuliers comme pour les entreprises, chaque donateur bénéficie de crédits d'impôts. « Si un particulier donne 100 €, cela comptera pour 75 € de crédits d'impôts », rappelle Catherine Lecluze, déléguée départementale du Calvados pour la Fondation du Patrimoine. « Pour les particuliers, jusqu'à la fin de l'année 2025, la déduction fiscale est stabilisée à hauteur de 75 %, ce qui ne sera plus le cas passé cette année. Pour les entreprises, c'est un crédit d'impôt de 60 % qui s'applique », ajoute-t-elle.





# → LE PETIT PHARE DU MOLE

Souvenez-vous. Il y a deux ans, en novembre 2023, une réunion s'était tenue avec des élus et le conservateur régional des Monuments historiques pour réfléchir aux actions à mener pour la préservation et la sécurisation du « petit phare à tête rouge », situé sur le Môle. Très dégradé par le temps, l'édifice a même dû être, pendant plusieurs mois courant 2023 et 2024, cerclé (cerclages réalisés par une entreprise de ferronnerie), afin de ne pas aggraver son état.

Un premier diagnostic a été réalisé sur le bâtiment ces derniers mois : le sol, le phare en lui-même et même le Môle ont été étudiés. Plusieurs hypothèses d'intervention ont d'ores et déjà été mises sur la table. À l'automne, une réunion doit se tenir avec les principaux financeurs et institutions pour élaborer un plan d'action.

En attendant cette réunion, début septembre, des détecteurs de mouvements ont été installés sur le bâtiment pour identifier « ce qui bouge : le phare, le sol ? Ces détecteurs vont nous permettre de conforter un certain nombre d'hypothèses et résultats du diagnostic », confirment les services de la Ville. Les résultats de cette surveillance doivent en effet permettre de cibler et d'adapter les interventions à mener à l'avenir sur ce phare.



# → LES TRAVAUX DE LA CRECHE SE POURSUIVENT

Vous qui êtes assidu à la lecture de notre bulletin... vous n'avez pas pu manquer l'information ! Dans l'édition de l'été dernier (n°55), plusieurs pages étaient consacrées à un projet d'envergure : la construction d'une nouvelle crèche en centreville, dans la cour du site Beaulieu (groupe scolaire Caubrière). En remplacement des locaux actuels (dans l'ancienne trésorerie) de la crèche associative Les Petits Moussaillons, ce nouveau bâtiment accueillera 24 berceaux (contre 20 actuellement), et se voudra vertueux, tant dans sa construction que dans son fonctionnement au quotidien. En effet, tout comme l'a



été, en 2012, la crèche 1, 2, 3 Soleil, cet édifice sera écologique et conçu à l'aide de matériaux naturels (bois, paille, terre...). Il favorisera la lumière naturelle et, entre autres, fera la part belle à l'énergie photovoltaïque et à la récupération des eaux de pluie.

Les premiers coups de pelle ont donc débuté cet été. Et, pour l'heure, le chantier se déroule sans accroc! La mise en service de ce nouvel équipement municipal est prévue à la rentrée 2026, en même temps que la nouvelle cour de Beaulieu qui, de fait, sera également réaménagée (plus de place sera faite à la végétalisation et à la nature).



L'équipe dynamique et créative du service Espaces verts de la Ville

22 ans. Voilà déjà 22 années que la Ville de Honfleur a obtenu, pour la première fois de son histoire, les 4 fleurs du prestigieux et exigeant concours porté par le Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNVVF). Une quatrième fleur que la Ville a, à nouveau, remporté cette année, suite au passage du jury en juin dernier.

« Outre son patrimoine culturel et historique remarauable. Honfleur est éaalement dotée de nombreux espaces naturels (la plage, le bois du Canteloup...). Son jardin public organisé "à l'anglaise" accueille chaque année le salon Passionnément jardin, l'occasion de découvrir de nombreuses variétés de végétaux et d'obtenir des conseils pour jardiner au naturel », peut-on lire sur le site du label. « Le jardin des Personnalités est une promenade originale, au centre de laquelle se dressent les bustes de personnalités en lien avec la ville, comme Claude Monet ou Charles Baudelaire. La commune est également magnifiquement végétalisée grâce à 6 000 m² de massifs de vivaces, de bulbes, d'arbustes répartis dans le centre-ville, autour des monuments et des bâtiments publics. Enfin, les arbres occupent une place importante dans cette commune labellisée "4 Fleurs" depuis 2003, et font l'objet d'un inventaire précis par les services municipaux. »

Cette année, Honfleur a également obtenu le prix de la mise en valeur du patrimoine, qui lui a été décerné pour ses aménagements paysagers de qualité. Une belle nouvelle qui met en avant le savoir-faire des services municipaux!

La cérémonie nationale de remise des prix se tiendra le mercredi 3 décembre 2025 dans les Salons Hoche, à Paris. Cérémonie à laquelle la Ville de Honfleur a été invitée.

#### Félicités pour le rond-point Carnot!

En cette année du centenaire de la mort d'Erik Satie, notre compositeur honfleurais, les Services techniques et les Espaces verts ont débordé d'idées pour que Honfleur rayonne aux couleurs de son célèbre pianiste. Et le pari est plus que réussi... le rond-point Carnot, notamment, a été orné d'un magnifique piano et d'une contrebasse d'un réalisme bluffant, végétalisés tels des artistes! Et pour ce travail, les équipes ont été largement félicitées! À commencer par Michel Lamarre, le maire de Honfleur. « La réalisation de tous les éléments du décor fait l'admiration de nos habitants, de nos visiteurs, de vos élus », a-t-il adressé aux agents, le 28 mai dernier, « le tenais à vous remercier et à vous féliciter pour la réussite de ce décor. » (voir image page 2)



#### Lorenzo Deshaves, un jeune honfleurais incroyable

C'est ce que l'on pourrait appeler une vocation. Ou, tout du moins, un véritable engagement. Lorenzo Deshayes n'a que 13 ans et, déjà, il s'attèle, chaque jour, à rendre sa ville, Honfleur, plus propre. Avec son charriot et sa pince, il arpente les rues et ruelles des Marronniers-Canteloup et retire les feuilles mortes, les papiers, les mégots. « Il ne faut pas l'en empêcher, sinon, il se fâche », sourit sa mère, toute fière.

Lorenzo a de qui tenir. Petit-fils d'Albert Deshayes, agent municipal en charge de la Propreté depuis plus de 10 ans, il a vu, depuis sa tendre enfance, son grand-père s'évertuer à maintenir la Ville propre. « C'est d'ailleurs devenu son objectif : travailler pour la Ville, au service Propreté! », ajoute sa mère. Au service Propreté voire même au sein de la Brigade verte, créée il y a un peu plus d'un an à Honfleur!

Lorenzo, qui est aujourd'hui en classe de 5e au collège Alphonse-Allais, a été aidé dans sa mission : il v a quelques mois, son grand-père lui a offert un ancien charriot utilisé par les agents du service. Et il est allé chercher une pince à la déchetterie! Une amie lui a également offert des chaussures de sécurité, un pantalon de travail et un manteau. « On m'a déjà demandé si c'était une punition que de le faire ramasser les déchets, mais pas du tout! C'est plus



fort que lui, il faut qu'il ramasse tout ce qu'il trouve par terre. Et il rappelle les gens à l'ordre quand il les prend en flagrant délit!», poursuit sa mère, qui reste vigilante à ce que personne « n'abuse » de sa bonne action. « Lorenzo n'est pas une "boniche" pour autant. »

Alors, ne soyez pas surpris si, un jour, vous croisez le jeune Lorenzo, quelque part en ville ou dans les Marronniers-Canteloup. Ce jeune garçon, qui connaît tous les agents du service Propreté - et qui les appelle même « collègues » - n'est pas un enfant puni, il est bien volontaire et fier de l'être!



# → OUVERTURE D'UNE PETITE RESSOURCERIE AU CANTELOUP



L'équipe de Être & Boulot à l'œuvre pour cette nouvelle ressourcerie.

## Une Petite Ressourcerie au cœur des Marronniers-Canteloup

Il y a presque un an, l'association d'insertion *Être & Boulot* avait réussi un joli pari : reprendre la gestion du site *Eco'Space* de Beuzeville - alors menacé de fermeture - permettant ainsi de sauver de nombreux emplois et de donner naissance à la Grande Ressourcerie Honfleur-Beuzeville. Situé au cœur de Beuzeville, cet espace de plus de 1000 m² s'est rapidement imposé comme un acteur incontournable du réemploi et de l'économie circulaire sur le territoire.

Mais cette décision avait eu également pour conséquence la fermeture de la ressourcerie de Honfleur, située sur le Plateau. Un choix qui était devenu nécessaire pour disposer d'un lieu de stockage et de tri adapté au volume croissant des dons reçus. « Les habitants de Honfleur étaient très attachés à ce service de proximité et ont exprimé leur souhait de voir renaître dans leur ville un lieu d'accueil et de réemploi accessible à tous », reconnaissent les membres de l'association d'insertion. Forts de ce constat, les membres d'Être & Boulot se sont rapidement remis à la tâche pour trouver une alternative à proposer aux Honfleurais.

# Deux conteneurs transformés en ressourcerie

Et c'est grâce... à deux conteneurs qu'est venue l'idée de créer une nouvelle ressourcerie, au cœur, cette fois, du quartier Canteloup-Marronnier. « La CMA CGM nous a fait don de deux conteneurs maritimes. Ces conteneurs ont été acheminés depuis le port du Havre par les transports Brangeon et, là encore, à titre gracieux », détaillent les membres de l'association. Ainsi, les salariés d'Être & Boulot ont pu réhabiliter, peindre et aménager ces nouveaux locaux, « avec savoir-faire et engagement! Nous tenons également à remercier la mairie de Honfleur pour son appui déterminant dans le déploiement de cette Petite Ressourcerie. »



La Petite Ressourcerie de Honfleur est ouverte du mardi au samedi de 13h à 17h. Elle est située avenue du Canteloup. T. 06 08 93 08 62.



De gauche à droite : Charles Cassar, directeur industriel, Guy Fitzer, sous-préfet, Thomas Delhuille, directeur d'usine, Michel Lamarre, maire de Honfleur, Beatriz Mendez, directrice de la Business Unit des Tamis Moléculaires et Tilo Quink, directeur général adjoint.

9 hectares. 130 ans d'activité. 130 salariés, 100 millions d'euros d'investissements sur les dix dernières années... Les chiffres de l'usine Arkema de Honfleur donnent presque le tournis.

Cette entreprise, très connue dans le monde de la chimie - l'usine de Honfleur fait partie du grand groupe Arkema, composé de plus de 21 000 salariés à travers le monde - est toutefois assez peu connue des habitants de ce territoire. Et pourtant, les produits d'Arkema sont présents dans de nombreux (et insoupconnés) produits du quotidien. Du médical à l'énergie, de la pharmacie aux constructeurs automobiles, du bâtiment à la pétrochimie... même dans l'isolation de nos doubles vitrages, Arkema Honfleur brille par son savoir-faire. La raison de cette quasi omniprésence dans ces différents domaines? Sa spécialité, son expertise même, reconnues dans le milieu de la chimie depuis plus de 50 ans : la production de tamis moléculaires.

#### Distinguée pendant le Covid-19

En clair, qu'est-ce que c'est ? « Le mot tamis est utilisé car nous tamisons, comme en cuisine, nos matériaux. Nous reproduisons, en synthèse, un minéral, nommé la zéolite, formé de cristaux à la surface poreuse, qui sert à piéger, séparer, purifier ou sécher des gaz, des molécules ou des liquides », explique Jérémy Sourd, responsable des Ressources humaines du site Arkema Honfleur. Un savoir-faire presqu'unique en son genre et qui fait toute la

fierté de la grande équipe de l'usine honfleuraise. Une fierté, qui s'est d'autant plus illustrée lors de la période de Covid-19. En effet, Arkema Honfleur, grâce à ses tamis moléculaires, a pu répondre efficacement à un besoin en grand nombre de respirateurs (plus exactement de concentrateurs d'oxygène médical) pour les hôpitaux.

#### Impliqué dans la vie locale

Tout comme la majorité de ses salariés qui vivent et travaillent sur ce territoire, l'entreprise a eu à cœur, ces dernières années, de s'investir dans la vie locale honfleuraise. À commencer par un partenariat avec l'équipe féminine de foot du CS Honfleur. Arkema Honfleur est également partenaire de la fondation CGENIAL, et de l'action 1 Jour 1 Métier, qui permet à des personnes en situation de handicap de découvrir les métiers de l'industrie.

L'usine Arkema Honfleur s'inscrit également pleinement dans la protection de l'environnement. Elle est équipée de sa propre station de traitement des effluents modernisée et automatisée. « L'objectif pour nous est l'intégration pleine et entière dans notre environnement local, à deux pas de la zone Natura 2000 », souligne Jérémy Sourd.

En bref, une usine bien dans son temps, bien dans son territoire. Mais une entreprise qui n'en oublie pas pour autant les défis actuels du monde de la chimie.



Dès que la Ville a été informée, de source sûre, du risque d'effondrement, elle a pris immédiatement ses responsabilités pour protéger les personnes et les biens, mais aussi ce site patrimonial qui est l'image même de notre ville.

Si vous avez l'habitude de prendre votre café sur le Vieux Bassin, vous n'avez pas pu ne pas vous en apercevoir. Un important échafaudage a été positionné quai Sainte-Catherine et place Berthelot, au cours de l'été qui vient de s'achever.

En effet, en juin dernier, de nombreux désordres structurels (affaissement de plafonds, fissures dans les murs...) ont été constatés sur et à l'intérieur des immeubles n° 36, 38 et 40 quai Sainte-Catherine (également localisés au 30, 32 et 34 place Berthelot). Aussitôt, la Ville de Honfleur a saisi le tribunal administratif pour faire intervenir un expert judiciaire, dans le cadre d'une procédure d'urgence. Après son analyse, le constat était sans appel : par mesures de sécurité, les habitants et commerçants ont dû être évacués et les commerces, fermés.

Dans son rapport d'analyse, l'expert judiciaire a prescrit, aux propriétaires concernés, certaines mesures à rapidement entreprendre. L'objectif de ces mesures : stabiliser les structures afin de maintenir les immeubles en place. Ainsi, des échafaudages ont été installés aux abords des trois immeubles concernés (qui ne s'appuient pas sur les bâtiments). « Il leur a également été demandé l'étrésillonnage des ouvrants ; la sécurisation et le démontage d'une cheminée ; la mise en place de filets de pro-

tection et enfin la réalisation de confortements intérieurs par étais et butonnages », indiquent les services de la Ville. Ces travaux, démarrés en juillet, devraient s'étendre jusque fin novembre, ce qui devrait permettre de lever le péril imminent.

# Des mesures préventives également à l'étude

En parallèle de ces mesures d'urgence, chacun des propriétaires et copropriétaires du quai Sainte-Catherine a été, dès cet été, invité à faire réaliser un diagnostic préventif de sa structure et un état des lieux technique. Mais, pour aller plus loin, et ainsi disposer d'un diagnostic plus complet, la Ville de Honfleur s'est saisie du très récent décret d'application (n° 2-25-814 en date du 12 août 2025), qui permet aujourd'hui à la commune de « définir des secteurs dans lesquels les bâtiments d'habitation collectifs doivent faire l'objet d'un diagnostic structurel périodique ». En clair, alors que, jusqu'alors, la Ville ne pouvait qu'inciter les propriétaires à effectuer ces diagnostics, ce décret lui donne aujourd'hui la possibilité de les rendre obligatoires. « La Ville de Honfleur souhaite ainsi prévenir les risques sur le secteur de bâtiments localisés "îlot Sainte-Catherine" délimité par le quai

Sainte-Catherine (du n°2 au n°98), la rue du Dauphin (du n°2 au n°46), la place Berthelot (du n°18 au n°36), la rue des Logettes (du n°3 au n°29) et le quai des Passagers (n°8) », précise le maire.

Ce décret détermine les modalités de réalisation du diagnostic structurel des bâtiments d'habitation collectifs prévu par l'article L.126-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, en particulier son contenu, les compétences exigées des professionnels chargés de sa rédaction et les modalités de délimitation des secteurs concernés par l'obligation. Ce diagnostic réalisé devra être communiqué à la Ville de Honfleur dans un délai de 18 mois après notification par courrier aux propriétaires concernés.

#### D'une approche réactive à une approche préventive

« L'ensemble de cet îlot est situé dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ce périmètre est assorti d'un règlement spécifique (plan de sauvegarde et de mise en valeur - PSMV), et donc, tout travaux doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme ». Toutes ces démarches ont pour but de passer d'une gestion réactive à une approche préventive afin d'éviter, autant que possible, de telles situations d'urgence. L'accompagnement lors de travaux est le plus souvent réalisé par des bureaux d'étude spécialisés dans les structures. Les constructions anciennes de Honfleur sont particulières et nécessitent l'intervention de personnes spécialisées lors de l'exécution de travaux.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CC-PHB) avant de vous lancer dans les dits travaux.



Entourés en rouge, les immeubles concernés par le décret d'application. O DR

pris, lundi 13 octobre 2025, un nouvel arrêté de mise en sécurité en péril imminent pour deux immeubles du quai Sainte-Catherine (n°84-86n°14 et 16). Cet arrêté ordonné par un expert judiciaire désigné par le Tribunal administratif a ainsi donné lieu à la fermeture de deux établissements (jusqu'à main levée de l'arrêté).





Le patrimoine maritime du Môle a été entièrement sauvé grâce à La Mora.

« L'association La Mora - Guillaume le Conquérant est contrainte de cesser ses activités à Honfleur. » L'annonce est tombée le 26 septembre dernier : l'association vient d'être placée en liquidation judiciaire, mettant ainsi un terme à son activité.

Une annonce de cessation d'activité qui fait suite à une première procédure, datant du 7 octobre 2024. En effet, à cette date, l'association avait déjà engagé une procédure de sauvegarde.

Pendant cette période, un appel à partenariat avait été initié et un projet de location-gérance avait été proposé afin de tenter de maintenir l'activité de La Mora. Un projet, qui n'a pas pu être validé par le Département.

« La viabilité de ce montage n'était possible qu'avec la restructuration de la dette dans le cadre de la procédure de sauvegarde, restructuration qui n'a pas été acceptée par les banques. Dans ce contexte, le Département n'a pu agréer l'offre, afin de préserver l'intérêt général et d'éviter d'engager des fonds publics dans un projet dont ni la solidité économique ni la faisabilité juridique n'étaient démontrées », note le Département dans un communiqué.

#### L'avenir du site assuré

Le département du Calvados, sur lequel retombe, aujourd'hui, la gestion pleine et entière du site, reste attaché à la valorisation de Guillaume le Conquérant et de l'héritage normand. La liquidation de l'association ne signifie ainsi pas l'abandon de cette ambition. C'est désormais une nouvelle étape qui s'ouvre : celle de la réflexion collective pour construire un projet viable, pérenne et porteur d'attractivité pour le territoire et ses habitants. « Dans un premier temps, le Département pourrait lancer un appel à projet pour l'exploitation de la restauration avec un objectif de réouverture au 1er trimestre 2026. En parallèle, il va étudier un modèle économique viable en lien avec l'offre culturelle et patrimoniale honfleuraise avant de relancer un projet de développement géré par un nouvel opérateur.»

Le Département, qui salue l'investissement considérable des bénévoles, équipes salariées et de tous ceux qui « ont contribué à donner vie à cette aventure patrimoniale », s'engage donc à assurer un avenir à ce site. La réouverture complète de cette partie du Môle pourrait intervenir, au plus tard, pour 2027, année du Millénaire de Guillaume le Conquérant.

« Nous profitons de cet article pour remercier les nombreux bénévoles, les employés et leur président, Jean-Marie Rousseau, qui ont tout donné pour faire de ce projet un projet patrimonial exceptionnel, culturel, d'insertion et de formation. Malheureusement, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pas réussi à atteindre le nombre de visiteurs permettant de poursuivre sereinement cette activité.

Toutes celles et ceux qui aiment Honfleur et qui ont envie que ce projet perdure souhaiteront que l'on trouve une solution. Ils seront rassurés quand ils sauront que le Département reprend les choses en main et continue ainsi à soutenir ce projet.

Le Département va s'attacher à lancer un appel à projet qui tiendra compte du site patrimonial exceptionnel qu'est ce Môle, mais également d'un certain engagement culturel.

Nous, Honfleurais, nous pouvons être fiers et satisfaits car, grâce à La Mora, au Département, à la Ville de Honfleur et à la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, l'ensemble des bâtiments du Môle ont été sauvés, extrêmement bien restaurés et réhabilités. Rappelez-vous il y a tout juste 2 ans, l'état du bâti qui s'écroulait, les arbres qui poussaient à travers la toiture. Sans ce projet, ces bâtiments auraient disparu du site et de nos mémoires. Aujourd'hui, tous s'accordent à dire que, ce site le plus peint de Honfleur (au cours des XIXe et XXe siècles) nous a été rendu, désormais. Il suffit de regarder les tableaux de Herbo, de Leterreux, de Saint-Delis et de bien d'autres pour apercevoir cet espace, avec le phare. Tous ont été inspirés par ce site. Ils seraient heureux de savoir que, grâce à La Mora, il est sauvé.

Beaucoup de Honfleurais ont à cœur le café Mathilde qui, pendant des mois, leur a permis de s'asseoir face à la plus belle vue sur leur ville. Ce café pourrait avoir toute sa place dans le futur projet du Département. Les Honfleurais le retrouveront.

Il est fort à parier que beaucoup seront bientôt intéressés et proposerons des projets. Nous espérons que celui qui sera retenu soit patrimonial et culturel pour que cela reste un projet tourné avant tout vers les habitants.»

Michel Lamarre, maire de Honfleur





Valérie Orcel (au centre) gère le camping du Phare aux côtés de son fils, Victor et sa belle-fille Déborah. À gauche, Aziz Achouri et à droite, Léa Corvaisier en charge des Marchés publics pour la Ville de Honfleur.

Bonne nouvelle pour les restaurateurs, hôteliers et autres acteurs économiques du territoire : une solution a été trouvée pour le logement de leurs saisonniers, à Honfleur! Et c'est le camping du Phare, géré par Valérie Orcel, qui a décroché le gros lot!

Dans le cadre d'une Autorisation d'occupation temporaire (AOT), Valérie Orcel gère le camping municipal de Honfleur depuis 20 ans. Comme la procédure le stipule, la Ville de Honfleur a dû, en ce début d'année, relancer une consultation pour renouveler cette AOT et, dans ses critères, la municipalité a bien précisé qu'elle attendait des candidats qu'ils proposent des « projets permettant de répondre à la problématique du logement des saisonniers », confirme le Directeur général des Services de la Ville, Aziz Achouri. Seuls deux candidats ont présenté une offre dont celle de Valérie Orcel, qui a été retenue. Place, maintenant, à la réalisation!

Valérie est à la tête de ce camping municipal et familial depuis 2005. Mais avant elle, c'était celui de son père, Claude, mais aussi de son grand-père, Gaston Gallien, natif honfleurais. Une véritable histoire de famille!

Aujourd'hui à la tête de 100 emplacements (pour tentes, caravanes, camping-cars ou encore vans), Valérie, son fils Victor et sa belle-fille Déborah réserveront, à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, 10 de ces espaces aux saisonniers. Et, sur chacun d'eux, va être construit, au cours de cet hiver, un hébergement locatif (nommé habitation légère de loisir, voir photo ci-contre) de 25 m², avec une chambre équipée de couette et d'oreiller, une salle d'eau privative avec

toilettes séparées et une kitchenette équipée. « Ces logements seront indépendants et situés à l'entrée du camping, pour faciliter leur accès aux saisonniers », précise Valérie.

Ces habitations seront réservées, en priorité, aux saisonniers. Mais la propriétaire se garde le droit d'en faire un autre usage : « si, au 31 mai, je n'ai pas rempli ces 10 logements avec des saisonniers, je les proposerai aux visiteurs pour le reste de la saison (soit jusqu'au 31 octobre) », ajoute-t-elle. Les modalités de réservation de ces logements seront révélées d'ici quelques mois.

Autre nouveauté pour le camping honfleurais : quelques travaux vont être menés durant l'automne et l'hiver : tous les lampadaires électriques vont être remplacés par des éclairages LED, les pommeaux de douche vont être changés par des pommeaux à débit réduit, des bacs à compost vont être installés, l'accueil du camping va être revu et les blocs sanitaires doivent également être refaits. Des vélos doivent également être mis en libre-service, pour favoriser les déplacements doux vers le centre-ville.





Le Dr Sandrine Brullard-Delamare a été fait Chevalier de L'Ordre national du Mérite comme l'a été le Dr Jean-Paul Devsine, il y a quelques années.

Le 20 septembre 2025, le maire de Honfleur, Michel Lamarre, accueillait le Dr Sandrine Brullard-Delamare dans les Greniers à Sel. À la demande de ses confrères et notamment du Dr Jean-Paul Deysine, cette femme, médecin généraliste depuis 1999 à Honfleur, a été décorée de la médaille de L'Ordre national du Mérite pour ses engagements, notamment en faveur des femmes et des familles honfleuraises, mais également pour son travail de l'ombre pendant la pandémie de Covid-19.

Cette distinction, l'une des plus valorisantes de France, récompense les mérites distingués, militaires ou civils, pour service rendu à la nation française. « Nous trouvions que ton professionnalisme, ta volonté de fédérer dans l'intérêt de toute la population et ta rigueur, ont été remarquables, surtout dans ce contexte particulier », rappelait le Dr Deysine, lors de la cérémonie. Une distinction honorifique, attribuée au nom du Président de la République et qui lui a été remise par le maire de Honfleur, Michel Lamarre.

#### Une femme de l'ombre

« Vous avez été à l'origine, pendant cette dure période, de la création d'un centre de vaccination et d'un centre de dépistage. Cette distinction est la reconnaissance de l'action et de l'engagement, non seulement du docteur Sandrine Brullard-Delamare, mais également d'une femme qui a profondément le sens des autres, avec une grande modestie et beaucoup d'humilité », a salué le maire de Honfleur. Le Dr Brullard-Delamare est également l'un des médecins à l'origine de la création du projet de Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) du canton de Honfleur pour lequel elle a été, pendant presque dix ans, la coordinatrice.

Entourée de ses proches, de son mari, le Dr Christian Delamare (aujourd'hui retraité) et de ses nombreux collaborateurs qu'elle a tenu à remercier pour leur soutien sans faille, le Dr Brullard-Delamare, avec beaucoup d'humilité, a salué et mis en lumière le travail de l'ensemble des équipes qui ont œuvré et qui œuvrent, au quotidien encore, à ses côtés.

Elle a également évoqué son engagement syndical fort, avec le syndicat MG France, mais également ses batailles et convictions plus personnelles auprès d'associations militant, notamment, pour la cause des femmes ou encore œuvrant en faveur de l'accompagnement de femmes victimes de violences.

# SUR LE PLATEAU

des logements aux loyers accessibles



L'inauguration des nouveaux logements s'est faite en toute convivialité.

Le jeudi 25 septembre, le bailleur Partélios Habitat a remis les clés des 7 derniers logements des « *Villas Jacques-Cartier* » à leurs nouveaux locataires honfleurais. Ces nouveaux appartements (6 T3 dont 2 duplex et 1 T2), modernes et confortables, offrent à leurs habitants balcon, volets roulants électriques, stationnement privatif sécurisé et équipements modernes.

Cette réalisation est le fruit d'un partenariat solide entre le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Honfleur, l'État, le Département, Action Logement et Partélios Habitat.

Lors de cette cérémonie, la vice-présidente du CCAS, Martine Lemonnier, adjointe au maire en charge des Affaires sociales, a vivement remercié le bailleur en indiquant qu'à travers cette opération, Partélios confirmait sa volonté de proposer des logements sociaux de qualité aux habitants de Honfleur et ainsi de permettre à des familles modestes de bénéficier de prestations exceptionnelles.

À noter qu'une micro-crèche doit ouvrir ses portes au rez-de-chaussée de cet immeuble.

Julia\* vient d'emménager dans l'un des nouveaux appartements tout juste livrés par Partélios. Et la Honfleuraise en est... ravie ! « C'est calme, propre, très lumineux et suffisamment grand pour moi et mon enfant », s'en réjouit Julia qui a pris un logement de 70 m². « Je suis à côté du parc, j'ai une place de parking et également un interphone, pour davantage de sécurité. » Julia se dit également ravie d'avoir obtenu ce logement « au lover accessible pour Honfleur ».

\* prénom d'emprunt

# → INAUGURATION D'UNE NOUVELLE RESIDENCE

#### Une nouvelle résidence de l'éco-quartier Champlain inaugurée

Le vendredi 18 juillet 2025 a été inaugurée la résidence « Les Érables » à Honfleur. Situé dans l'éco-quartier Champlain, rue de Port-Royal, sur les hauteurs de la Cité des Peintres, ce nouvel ensemble immobilier comprend deux bâtiments pour un total de 39 appartements allant du 2 au 4 pièces, tous ouverts sur un espace extérieur. Les logements

sont équipés d'une solution connectée permettant de piloter à distance les volets roulants et le système de chauffage pour plus de confort, de sécurité et d'économies d'énergie.

Tous les appartements ont été vendus en résidence principale ou pour de l'investissement locatif. En clair, ces logements servent à nos habitants à l'année.

« Il est aujourd'hui essentiel de créer de nouveaux logements pour les habitants. Au CCAS, il v a plusieurs centaines de demandes en instance et nous devons tout faire pour y répondre. Ces appartements ne recevront aucune location saisonnière » précisait Michel Lamarre.

Cette résidence a été faite en s'inspirant de l'architecture nordaméricaine et notamment de Québec, en hommage à Samuel de Champlain qui a fondé cette ville canadienne en partant de Honfleur.

# → UN TEMPS D'ECHANGE PROPOSE AUX AIDANTS

Le vendredi 14 novembre prochain, l'association RSVA (RSVA Normandie - Réseau de Services pour une Vie Autonome) organisera, en partenariat avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) et la médiathèque Maurice-Delange de Honfleur, la projection de cinq courts-métrages à destination des aidants au cinéma Henri-Jeanson sur le thème « Les aidants de personnes en situation de handicap (de la petite enfance à l'âge adulte) ». À l'issue de la projection, un débat sera proposé avec des membres du réseau RSVA.

L'association RSVA Normandie, subventionnée par le département du Calvados, est en charge de mettre en place, partout sur son territoire, des moments d'échange et de temps de parole pour les aidants. Grâce à cette association, les aidants peuvent également bénéficier de séances gratuites avec un psychologue.

Pratique: rendez-vous à 18h à la médiathèque de Honfleur. Sur inscription au 09 82 22 67 94 ou 07 67 79 52 29. La projection sera suivie d'un pot de convivialité offert.

Le 6 octobre dernier, Michel Lamarre, le maire de Honfleur, a remis le diplôme du Pêcheur d'or à Adrien Harel, dans les Greniers à Sel, en présence de ses nombreux amis et de sa famille. « À travers cette remise symbolique du Pêcheur d'or, c'est le monde de la mer et le monde de la pêche honfleuraise que je voulais honorer », soulignait le maire. Né à Foulbec en 1936, Adrien a commencé sa carrière au Bac du Hode et au Port autonome de Rouen. Après son service militaire, il a travaillé pour les Ponts & Chaussées, avant d'embarquer sur plusieurs bateaux de pêche, dont le « Saint-Michel » et le « Notre-Dame de Grâce ». « Outre son engagement professionnel sur nos bateaux de pêche honfleurais, Adrien a participé activement aux missions de la Société des Marins et de la SNSM. Nous avons besoin de personnes comme toi, véritablement engagées », a ajouté le maire en lui remettant son diplôme.





Le Batolune, la salle de spectacle intimiste de Honfleur, située rue des Corsaires, ne cesse de se diversifier.

Alors que son but premier reste toujours d'éveiller la curiosité des Honfleurais avec des artistes variés, connus ou moins connus, depuis cette rentrée 2025, le Batolune s'est également donné pour mission de présenter une programmation familiale, quelques dimanches après-midi dans l'année. « Nous avons fait le constat que le dimanche était le seul jour "libre" des familles et nous avions une demande forte pour du théâtre et des ciné-concerts. Il ne nous a pas fallu longtemps pour concilier les deux », explique Benoit Nicolle, le responsable de la salle.

« La programmation à destination des familles manquait à Honfleur et faisait partie des défis à relever pour le Batolune. Cette petite salle, avec une jauge restreinte et son caractère intimiste, s'y prête tout à fait. Tant pour favoriser la découverte du spectacle vivant que de partager des moments en famille », précise Marie-Laure Loizeau, directrice de la Culture et des musées de Honfleur.

Ainsi, le Batolune « nouvelle formule » proposera le dimanche 2 novembre prochain, un cabaret « pour les grands ados et leurs parents » avec la compagnie Frappe-Tête Théâtre.

# Un abonnement annuel... pour ne rien manquer!

Également dans les cartons depuis plusieurs mois, l'idée d'un abonnement annuel au Batolune est désormais en cours de finalisation! Avec 10€ par an, les spectacles amateurs/semi-pros, professionnels et les soirées exceptionnelles seront proposés à un tarif réduit.

« L'idée est de continuer à fidéliser les publics de la salle et d'augmenter le nombre de spectateurs pour la programmation de spectacles de découverte », appuie Caroline Thevenin, adjointe au maire en charge des Affaires culturelles. « Avec les prix pratiqués, l'abonnement permettra de bénéficier de l'équivalent de deux spectacles gratuits par an!»

Les réservations se font via le site de l'Office de tourisme



## à noter

#### Prochaines dates au Batolune :

- Dimanche 2 novembre, à 15h : « Quelle vie », de la compagnie Frappe-Tête Théâtre
- Vendredi 21 novembre, à 20h30 : concert du groupe Les Sales Majestés (punk rock)
- Samedi 13 décembre, à 20h30 : concert de Nini Poulain et Claudine Le Bègue avec Pierrot de La Rue Kétanou



#### Orphée&Co

Elle n'a que 23 ans et déjà plein de projets en tête : Rose Goutier vient d'ouvrir sa boutique rue de la Chaussée, à Honfleur. Son concept : offrir le nécessaire aux Honfleurais pour qu'ils chouchoutent leur animal de compagnie. Pour chats, chiens et rongeurs, avec Orphée&Co, elle propose des produits alimentaires de qualité, d'hygiène et de soin, mais aussi des friandises et des accessoires, dont certains originaux et, le plus possible, naturels. « Je crée moi-même des peluches pour chien à base de chutes de tissus et de laine de mouton. Et des imperméables aussi », s'en réjouit-elle.

Passionnée d'animaux depuis sa tendre enfance, Rose réalise là son rêve, après plusieurs expériences décevantes dans le monde animalier. « Je souhaitais proposer un lieu dans lequel une personne qui viendrait de prendre un chien ou un chat pourrait trouver tout ce qu'il lui faut. Et puis, je voulais un lieu en centre-ville, pour permettre aux Honfleurais qui n'ont pas de véhicule de pouvoir avoir accès à ces produits comme les autres. »

Cette jeune auto-entrepreneuse met également à l'honneur, chaque mois, un chien du refuge de Touques, dans l'espoir qu'il soit adopté par une famille aimante. Rose est également relais colis (Point relais, DHL et GLS).

Pratique : la boutique Orphée&Co est située rue de la Chaussée. Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Elle est également sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) sous le pseudo Animalerie Orphée&Co.



#### Pollen

Caroline Guyon n'a que 24 ans et mène déjà sa barque... en vraie capitaine de navire. Après avoir passé son Bac pro cuisine à Caen, la jeune honfleuraise a effectué un stage auprès du chef cuisinier Jean Sulpice, à Annecy, avant d'être même embauchée par le « maître ». Une belle expérience dont elle dit avoir beaucoup appris. De retour à Honfleur avec l'idée d'ouvrir son propre concept, Caroline a vu son projet se réaliser, dans sa ville natale, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. « Mes parents tiennent le restaurant La Fleur de Sel. J'ai travaillé quelque temps avec eux, et puis un jour, un local, quasiment en face de leur restaurant, à ouvert. L'occasion s'est présentée et... je l'ai saisie! » Après seulement deux mois de travaux pour rendre le lieu cosy et chaleureux, la pâtisserie *Pollen* est ainsi née, rue Haute, il y a un an et demi.

Aujourd'hui accompagnée de Solène et d'Alexis, Caroline cuisine des pâtisseries, des petitsdéjeuners et des brunchs sucrés/salés entièrement faits maison, et propose aussi une partie salon de thé, les après-midis. « Nous nous fournissons le plus possible auprès de producteurs locaux. Et notre petit plus, c'est de présenter des produits dont raffolent les parisiens, tels que le thé matcha, le chai latte ou encore le golden latte », ajoute celle qui est ravie de l'effervescence de la rue Haute.

Pratique : la pâtisserie Pollen est située rue Haute. Ouverte tous les jours, sauf le lundi après-midi et le mardi, de 8h à 19h. Instagram : Pollen Honfleur. Retrouvez également leurs produits en vous rendant sur le site du restaurant La Fleur de Sel.





À Honfleur, sur les quais, il en est une qui propose du poisson... pas comme les autres. Myriam Voisin, originaire de Honfleur, vend en effet... de la friture d'éperlan. Une recette, qu'elle tient de l'ancien propriétaire de son bateau, Patrick Courtey, décédé l'an dernier. « Quand il m'a vendu le Nirvana (son actuel bateau), tout le monde me demandait : "quand estce que vous refaites de la friture ?". Alors un beau jour, je me suis lancée! », s'en souvient-elle. Et le succès de sa recette fait des émules... Myriam voit défiler, sur ses étals, de très nombreux locaux, devenus des habitués, mais aussi de nombreux visiteurs, venus du monde entier!

Après sept années de vente directe sur le port de Trouville-sur-Mer et après avoir travaillé dans de multiples domaines, Myriam est revenue sur Honfleur en 2010, en tant qu'armatrice de l'Aventure, qu'elle a racheté à la famille Cauchois. Et alors qu'en 2021, son mari rachète l'Andromède, fin 2023, c'est au tour de Myriam, avec le Nirvana.

#### Elle fait frire la crevette grise!

La friture d'éperlan, c'est donc le petit « plus » que propose Myriam sur ses étals. Et elle est la seule – de Trouville à Honfleur – à en proposer ! « La recette est simple : à peine l'éperlan est sorti de l'eau qu'il est enveloppé de farine de blé et cuit à l'huile de tournesol!» Myriam travaille aussi bien l'éperlan que le sprat ou même... que la crevette grise ! « En

friture, c'est vraiment excellent. On est à Honfleur, on est une terre historique de crevettes, alors, moi, je continue à en vendre!», affirme Myriam Voisin qui a bien conscience qu'il faut, aujourd'hui plus qu'hier, diversifier l'offre pour ses clients.

Et c'est également dans cette optique qu'elle compte acheter une ancienne charrette pour installer son étal dessus. « Pour se différencier, mais aussi pour le souvenir de l'époque où cela existait », ajoute celle qui revendique haut et fort que la pêche locale existe encore.

Cette passion de la mer, Myriam et son conjoint - également pêcheur à Honfleur sur l'Andromède - l'ont transmise à leurs enfants. « Mon fils aîné sort en mer avec son père, mon cadet vend avec moi sur les quais et ma fille vient d'épouser... un petit-fils de pêcheur ! », sourit Myriam, qui ne changerait de métier pour rien au monde. « En mer, ce que j'aime, c'est le calme, la tranquillité, loin de la foule. Se sentir libre, la mer n'a pas de frontières. »



## pratique

De juin à fin août, Myriam Voisin est sur les quais de Honfleur, devant son bateau, des mercredis aux dimanches. Le reste de l'année, vous pouvez la trouver (et déguster ses fritures!) les vendredis, samedis et dimanches, toute la journée.



« Né natif de Honfleur et n'ayant point été corrompu par le dévergondage des grandes cités, vu que je n'ai jamais perdu de vue les clochers du beau pays où j'ai vu le jour, je suis à même de m'entretenir, en société, des progrès que la lumière a fait dans nos murs »... ainsi se présentait avec humour Pierre Jean Michel Fallouard dans un article de L'Écho Honfleurais.

En effet, découvrir Pierre Jean Michel Fallouard, c'est faire connaissance avec Honfleur : son histoire, son langage, ses traditions, son humour et ses richesses artistiques.

Né le 11 juillet 1805, Pierre Jean Michel Fallouard appartient à une vieille famille honfleuraise dont les racines se perdent dans la nuit des temps. Leurs premières traces remontant aussi loin que les premiers registres conservés. Ce fils et petitfils de capitaine de navire, tout en ne reniant pas ses origines se détourne des aventures maritimes qui menèrent ses ancêtres aux Antilles, ou sur les côtes d'Afrique pour la musique qu'il goûte très jeune lorsqu'enfant de chœur, il entend résonner l'orgue de Sainte-Catherine. À l'âge de 10 ans, il suit les cours de solfège de Pierre Dupont, membre de l'orchestre de la Sainte-Trinité de Fécamp et professeur à Honfleur, puis les cours de l'organiste de Sainte-Catherine, Henri Delaporte, auquel il succède en 1825. Parallèlement, il se consacre à l'étude des grands compositeurs tels que Haydn, Mozart ou Beethoven. Perfectionniste, il pousse l'étude de l'orgue jusqu'à connaître tous les détails de la construction. Réellement épris de cet instrument, il abandonne son traitement annuel pour en permettre la restauration.

En 1832, il est engagé par ses concitoyens pour donner des leçons de musique. Il cesse cette activité en 1846 après avoir formé des élèves tels qu'Alfred lacques, premier trombone à l'Opéra-comique, né à Honfleur en 1826 ou Émile Capard, maître de la chapelle de la cathédrale de Bayeux, né à Honfleur en 1824. Compositeur (marches, valses, quadrilles ou romances), Pierre Jean Michel Fallouard consacre aussi plusieurs livres à la musique et aux musiciens.

Doué de multiples talents et travailleur acharné, il compose musiques, textes et relate les événements qui ponctuent la vie de sa chère cité.

Entre 1851 et sa mort survenue en 1865, il est l'un des rédacteurs du journal L'Écho Honfleurais dans lequel il fait paraître des textes sur les beaux-arts, le théâtre, la littérature et les traditions locales.

Laissant place à son imagination, il compose des poèmes ; louant, par exemple, le Mont-Bicherel, sa résidence estivale de la Côte de Grâce ; des excentricités musicales, des contes en vers ou bien encore des articles historiques.

Le bacille hilarant de La P'tite Chine s'étant dispersé rue Haute, sa rue natale, depuis fort longtemps, notre musicien-écrivain se fait parfois espiègle, nous entraînant dans des feuilletons hebdomadaires où se croisent Marianne de Saint-Nonard, la mère Godiveau, la mère Bon-bec ou le père Impotent, singulières figures honfleuraises dont les cancans faisaient sourire les habitants de notre cité.

Sérieux et facétieux, témoin et acteur de son temps, il mérite aujourd'hui encore de trouver une place dans la mémoire honfleuraise.

#### ET TOUJOURS...

> Jusqu'au 3 novembre MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique » (P) (tout public)

- > Du 20 septembre au 29 novembre MÉDIATHÈQUE
- Exposition de photographies « Lecture en architecture » (G) par Léa Badrah
- Exposition patrimoniale
   « Alphonse Allais et l'humour fin-de-siècle » (G) avec le petit musée Alphonse Allais

#### OCTOBRE

> Tous les jeudis de 14h à 17h30 SALLE CARNOT Ateliers des bénévoles du service événements culturels de la ville (G) (tout public)

> Mercredi 1er octobre de 14h30 à 16h30 LIEUTENANCE Atelier enfant (P)(R) « Graffitis marins » (à partir de 6 ans)

#### > Vendredi 3 octobre à 18h MÉDIATHÈQUE

Conférence (G)(R) « Au bout du rêve : à la découverte de l'art arborigène d'Australie » par Stéphane Jacob, organisée par la SAMEB (Société des Amis du musée Eugène-Boudin)

> à 19h LIEUTENANCE

**Visite théâtralisée (P)(R)** par la Compagnie du Souffle 14

> à 20h30 BATOLUNE

**Théâtre** « *Pour sourire* » par la compagnie *Vivre en scène* (participation libre)

#### Samedi 4 octobre de 14h30 à 16h30 LIEUTENANCE

Atelier artistique (P)(R)

« Dessinons des nuages », initiation au fusain avec l'artiste Yves Riguidel

#### > à 16h MÉDIATHÈQUE

**Remise des prix** du Défi-lecture ados (**G**)

> Mercredi 8 octobre à partir de 15h MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Visite de l'exposition « Erik Satie : l'esprit symphonique, le courage artistique » en partenariat avec les musées de Honfleur

## > Jeudi 9 octobre à 20h30

**Théâtre** « Frida Kahlo » (**P**)(**R**) par la Compagnie du Souffle 14

# > Vendredi 10 octobre à 15h LIEUTENANCE

**Visite guidée (P)(R)** « Sur les pas de la traite à Honfleur »

# > Samedi 11 octobre de 10h à 18h PETIT GRENIER À SEL

**Forum maritime (G)** « *De la coquille aux enjeux scientifiques* », rencontres, débats, ateliers

#### > à 15h MÉDIATHÈQUE

Spectacle jeunesse (**G**)(**R**) « Souricette veut un amou-reux » par François Vincent, conteur (pour les 3-6 ans)

# Samedi 11 et dimanche12 octobre de 10h à 19h

SERVICE EVÈNEMENTS CULTURELS

Fête de la Coquille et de la Pêche (G) (programme complet à venir). En plein air : nombreuses animations autour du Vieux Bassin, parvis de l'Hôtel-de-Ville, quai de la Planchette, parvis de la Lieutenance et quai des pêcheurs

+ Dans les Greniers à Sel

# > Dimanche 12 octobre à 15h

**Théâtre** (**P**)(**R**) « *Vent Divin* » par la *Compagnie Ultrabutane* 

#### > Vendredi 17 octobre à 15h LIEUTENANCE

**Visite guidée (P)(R)** « Sur les traces de la Seconde Guerre mondiale à Honfleur »

#### > Samedi 18 octobre à 15h MÉDIATHÈQUE

**Spectacle** (**G**)(**R**) « Au pays des peurs et de l'étrange (Bouh !) » par la Compagnie M'O

# > Mardi 28 octobre GRENIERS À SEL ET EN VILLE

Journée Université Populaire de Honfleur (plus d'infos à venir)

#### > Du 28 au 31 octobre MÉDIATHÈQUE

« Les journées Halloween »
(G): livret-jeux, atelier papier, heure du conte, projection, livres mystères, escape game (tout public)

# > Mercredi 29 octobre à 11h LIEUTENANCE

**Visite flash (P)(R)** « *Histoire et architecture* »

> de 14h30 à 16h30 LIEUTENANCE Atelier enfant (P)(R) « À vos blasons » (à partir de 8 ans)

# > Jeudi 30 octobre à 15h LIEUTENANCE

Visite guidée (P)(R) « À la découverte de la Côte de Grâce » (rdv devant la Chapelle ND-de-Grâce)

#### > à 15h MÉDIATHÈQUE

**Projection de film (G)(R)** dans le cadre des « *Journées Halloween* » (à partir de 11 ans)

> Vendredi 31 octobre de 14h à 20h AUDITORIUM DE LA MÉDIATHÈQUE Première demi-journée d'étude du colloque international « Satie 2025, 100 ans d'héritage » dans le cadre de l'exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique »

#### Les rendez-vous réguliers (G)(R) de la MÉDIATHÈQUE

- L'heure du conte pour les 3-7 ans tous les mercredis de 15h30 à 16h > le 29 octobre : « Histoires de fantômes » (spécial Halloween)
- Atelier papier pour ados/ adultes > le 8 octobre à 15h; le 29 octobre à 15h (spécial Halloween); le 26 novembre à 15h
- Comité de lecture adulte, le coup de cœur des lecteurs > le 8 novembre à 10h ; le 20 décembre à 10h
- Atelier d'écriture animé par Angie Croll > le 5 décembre à 9h30
- Atelier philosophie pour ados/adultes animé par Matthias Bartoli, professeur de philosophie > le 4 octobre à 15h ; le 13 décembre à 15h

#### > à 14h, 15h, 16h, 17h, 18h MÉDIATHÈQUE

Escape game (G)(R) « L'énigme de l'Allée des embrumes » (pour les 11-15 ans)

> à 15h LIEUTENANCE

Visite guidée du manoir du **Désert** (**P**)(**R**) « Une maison d'armateurs au XVe siècle »

#### NOVEMBRE

> Dimanche 2 novembre à 15h BATOLUNE

Théâtre (P)(R) « Quelle vie », de la *Compagnie Frappe-Tête* 

> Mercredi 5 novembre de 14h30 à 16h30 LIEUTENANCE Atelier ado (P)(R) « Apprenti maquettiste, la Lieutenance » (à partir de 12 ans)

> Samedi 8 novembre de 14h30 à 16h30 LIEUTENANCE Atelier artistique (P)(R) « Reliure à la japonaise » avec Sam Magglioco

> Du 11 au 18 novembre 🔈 de 10h à 19h GRENIERS À SEL

**Exposition** (**G**) « Les Honfleurais peignent leur ville » avec comme thème cette année : Erik Satie et Honfleur

#### > Vendredi 14 novembre à 18h MÉDIATHÈOUE

Ciné-débat (G) « Les aidants de personnes en situation de handicap (de la petite enfance à l'âge adulte) » organisé par le Réseau de services pour une vie autonome, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale et la médiathèque

> Samedi 15 novembre à 14h30 PETIT GRENIER À SEL **Evénement (G)** « Honfleur fait sa dictée » (à partir de 10 ans). Inscription sur site à 14h30 > à 15h MÉDIATHÈOUE

Spectacle jeunesse (G)(R) « Contes de la rue Broca » par Jérémy Chopin de la *Compagnie* 

Les Barjes (pour les 6-10 ans) > à 20h MAISONS DES FAMILLES

**Projection** (**G**)(**R**) du concert de Christophe « Intime Tour » (en version philharmonique), en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados et la Philharmonie à la demande (ouverture des portes à 20h pour le verre de l'amitié puis projection à 20h30)

#### > Du 18 au 29 novembre MÉDIATHÈOUE

**Exposition (G)** « Maman les petits bateaux » de Pauline Kalioujny, dans le cadre du festival Imaginons demain, coconstruit avec la Bibliothèque du Calvados

#### > Jeudi 20 novembre à 18h30 MÉDIATHÈOUE

Table ronde (G) « Rivages normands 2100 » animée par le journaliste Simon Gouin, dans le cadre du festival *Imaginons* demain, co-construit avec la Bibliothèque du Calvados

#### > Vendredi 21 novembre à 20h30 BATOLUNE

Concert (P) du groupe Les Sales Majestés (punk rock)

> Samedi 22 novembre de 14h30-17h MÉDIATHÈOUE Atelier ados/adultes (G) « Origami textile » par Katia

#### > à 15h MÉDIATHÈQUE

Texier

**Conférence** (**G**) « *La Fabrique de* patrimoine en Normandie » par Benjamin Findinier et Antoine Gazin, avec l'association Le Vieux Honfleur

#### > Du 25 novembre au 2025 au 10 janvier 2026 MÉDIATHÈQUE

Mobilab': un fablab mobile avec des ateliers permettant de s'initier à la création et la fabrication numérique, proposé par la Bibliothèque du Calvados, un service du Département du Calvados

> Vendredi 28 novembre à 15h LIEUTENANCE

Visite guidée (P)(R) « L'église Sainte-Catherine et son clocher »

> Samedi 29 novembre à 14h30 MÉDIATHÈQUE

Animation jeux de société « Bonne pioche » (**G**) (tout public)

#### DÉCEMBRE

> Mercredi 3 décembre à 14h30 LIEUTENANCE

Atelier ado (P)(R) « Apprenti maquettiste, l'église Sainte-Catherine » (à partir de 12 ans)

- > de 15h30 à 16h MÉDIATHÈQUE « Les Grands racontent aux Petits » des histoires en attendant Noël (G)(R) (dates des préparations 29/11 de 11h à 11h30, 03/12 de 14h30 à 15h). Pour les 9-12 ans (conteurs) et les 3-7 ans (public)
- > Samedi 6 décembre de 10h à 12h MÉDIATHÈQUE Lectures avec les tout-petits et leurs parents (G) (pour les 0-3 ans)
- > de 14h à 17h SALLE CARNOT Loto du collectif municipal pour les enfants et leurs familles > à 15h MÉDIATHÈQUE

Conférence (G) « La quête de l'eau potable pour les Honfleurais de la Renaissance à nos jours : un enjeu de santé publique », par Pascal Lelièvre avec l'association Le Vieux Honfleur

- > de 19h à 23h SALLE CARNOT Repas partagé (G) ouvert à tous! Chaque participant apporte ce qu'il veut pour le repas
- > Vendredi 12 décembre à 15h LIEUTENANCE

**Visite guidée** (**P**)(**R**) « Église Saint-Léonard : de la petite à la grande Histoire »

> Samedi 13 décembre à 20h30 BATOLUNE

Concert (P) Nini Poulain / Claudine Le Bègue avec Pierrot de la rue Ketanou

> Mercredi 17 décembre à 18h GRENIERS À SEL

**Audition de Noël (G)** des élèves de l'école de musique Erik-Satie

> Vendredi 19 décembre à 11h45 MAIRIE DE HONFLEUR Journée internationale du pull de Noël. Venez poser pour une photo avec votre plus joli pull, un pot vous attendra dans le hall d'accueil

- > à 18h30 MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
  Vernissage de l'exposition
  (G) « Ancrer la brume », des
  artistes Delfine Guy et Marina
  Vandra. Exposition de restitution
  des résidences d'artistes de la
  Lieutenance du 19 décembre
  2025 au 23 mars 2026
- > Du 20 décembre au 4 janvier PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Marché de Noël en plein air (tout public) Horaires: 10h/20h (sauf les 20/12: 12h/20h, 24 et 31/12: 10h/18h et 25/12 et 01/01/26:

- 10h/18h et 25/12 et 01/01/26 : 11h/18h) (**G**) et/ou (**P**) selon les activités proposées > **Samedi 20 décembre à 12h**
- Ouverture du marché

  > Samedi 20 au mercredi
- Samedi 20 au mercredi24 décembre

Présence du père Noël > Samedi 22 décembre

Passage du jury pour le concours illuminations de Noël « Honfleur en Lumière » (détails du concours à venir). Pour écrire au père Noël via le « Secrétariat du père Noël » mis en place par La Poste, déposer les courriers dans la boîte du père Noël en extérieur à l'entrée de la mairie avant le 20 décembre 2025

- > Samedi 27 à 17h30 et dimanche 28 décembre à 15h GRENIERS À SEL Spectacle jeune public (G) dans le cadre des festivités de Noël en famille (à partir de 5 ans)
- (R) Sur réservation
- (**P**) Payant
- (**G**) Gratuit



Evénements autour du centenaire de la mort du compositeur français Erik Satie (Honfleur, 17/05/1866 -Paris, 01/07/1925)

#### **ET AUSSI... EN OCTOBRE**

- > Du 4 au 31 octobre
  JARDIN DU TRIPOT
  Zoom Photo Festival
  Normandie (G). Exposition
  de photos de nos
  commerçants honfleurais
- > Lundi 6 octobre à 20h30 CINÉMA HENRI-JEANSON Projection « La Seine, un nouveau regard », filmdocumentaire de Julien Guéraud proposé par l'association Estuaire Sud, en partenariat avec la Ville de Honfleur (participation libre)
- > Du 17 au 19 octobre de 10h à 18h GRENIERS À SEL Salon des antiquaires (P)
- > Samedi 18 octobre à 20h ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE VASOUY Concert (P) Uptown Jazz Trio en hommage à Erik Satie
- > Du 31 octobre au 2 novembre de 10h à 19h GRENIERS À SEL Salon de la création (G)

#### **EN NOVEMBRE**

- > Du 8 au 11 novembre de 10h à 19h GRENIERS À SEL Salon du verre (P)
- > Du 27 au 30 novembre GRENIERS À SEL Festival Honfleur Lyrique (P)

#### **EN DÉCEMBRE**

> Samedi 6 décembre à 20h GRENIERS À SEL Soirée Enfance et Partage





# → A NOTER...

- Le collège Alphonse-Allais de Honfleur va subir une réhabilitation complète ! Le département du Calvados, propriétaire des locaux, a ainsi programmé de nombreux travaux sur ce bâtiment : isolation par l'extérieur, réorganisation intérieure des locaux, reprise des façades, modifications de la cour, démolition de la maison du gardien pour laisser place à un parvis d'accueil large avec abris pour vélos, création d'un préau couvert, d'un ascenseur et enfin construction de nouveaux logements pour le personnel. Une opération qui s'élève à 13,5 millions d'euros et qui devait commencer en cette fin d'année 2025. « La situation financière du Département, directement impactée par les mesures budgétaires nationales, ne permet plus aujourd'hui d'envisager la réalisation des investissements dans les conditions initialement prévues », explique Jean-Léonce Dupont, le président du Département dans un courrier le 3 octobre dernier. « Bien que reportés, les travaux du collège Alphonse-Allais sont, à ce jour, maintenus, mais dans une programmation prévisionnelle des trois prochaines années. »
- Le projet de casino remis au goût du jour. La commune de Honfleur bénéficie, depuis 2009, d'un classement officiel en tant que station balnéaire et station de tourisme (décret du 24 février 2009). Classement qui la rend, de fait, éligible au dispositif permettant l'implantation d'un casino. En 2011, la commune avait envisagé ce projet, par le biais d'une première étude de faisabilité. À l'époque, l'objectif pensé était de créer un grand complexe casino-loisirs à proximité du Village de Marques. « Ce premier projet n'a toutefois pas abouti », souligne le Directeur général des Services, Aziz Achouri. En 2022, la commune de Honfleur a demandé alors une actualisation de cette étude afin d'analyser la pertinence de l'implantation d'un casino de plus petite dimension sur son territoire. « Le projet envisagé est une infrastructure spécifiquement pensée pour offrir à des publics de tous âges un lieu de rencontre et de divertissement sécurisé et respectueux du cadre de vie des riverains [...]. L'étude de faisabilité a permis d'établir que l'ouverture d'un tel établissement constituerait un levier important de développement économique et touristique pour la commune, en générant notamment des retombées fiscales via le prélèvement sur le produit brut des jeux, tout en dynamisant l'attractivité locale. » Ce projet a été présenté en conseil municipal le 14 octobre dernier.
- La charte colorimétrique est disponible en ligne, sur le site de la Ville de Honfleur! Il y a plusieurs années, la Honfleuraise Ludivine Scelles a réalisé, pour la Ville, un diagnostic précis des façades honfleuraises afin de réaliser un guide colorimétrique. Ce guide, disponible sur le site de la mairie de Honfleur (onglet Votre mairie > Publications) permet à chaque propriétaire honfleurais souhaitant refaire sa façade d'avoir des repères de couleur pour mettre en valeur son bâtiment et le patrimoine remarquable de la Ville. Ouelle couleur fonctionne avec le pan de bois ? Comment faire ressortir mes volets ? Quelle couleur préconisée avec la brique de ma façade ? Toutes les réponses dans ce document!







Le carrousel de Honfleur a fêté ses 30 ans de présence sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville! Pour l'occasion, en cette journée, Gilles Campion a invité de très nombreuses classes de notre ville à une journée de folie!

Comme chaque année, les festivités des 13 et 14-Juillet ont amusé locaux et visiteurs à Honfleur. Le grand gagnant du mât incliné est Mickaël Bayon. À noter, tout de même, que cinq femmes ont participé à cette épreuve mythique!



Vernissage de la très belle exposition « Erik Satie, l'esprit symphonique, le courage artistique » en présence de Michel Lamarre, maire de Honfleur, de Caroline Thevenin, adjointe en charge de la Culture et de Marie-

Laure Loizeau, directrice de la Culture et des musées.







◆ Le forum des associations a, une fois encore, tenu ses promesses le 6 septembre dernier à la halle des Sports du stade Pinel. Près d'une cinquantaine d'associations étaient présentes.



La chanteuse Clara Luciani était à Honfleur pour un tournage mystérieux! Suivez le site de la Ville de Honfleur pour en savoir plus d'ici quelques semaines!





Comme chaque année, Chantal et Jean-Pierre Brunetot ont orchestré de main de maître le salon de la gastronomie « Saveurs d'automne » avec en invité exceptionnel, le chef David Galienne.

 ← Les équipes de la Ville ont encore fait fort! Un char rose à l'effigie de ce mois de lutte et de dépistage du cancer du sein a été positionné place
 de l'Hôtel-de-Ville. Bravo pour leur créativité!



# MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



#### **Monsieur Bernard Vasse**

Bernard Vasse est né le 9 juillet 1935 à Octeville-sur-Mer, en Seine-Maritime, dans un milieu rural.

Il a appris la quincaillerie au Havre, où il a obtenu son C.A.P. Il est parti au service militaire. Après quatre mois passés en Allemagne, il est appelé en Algérie où il est resté deux années. Au retour de la guerre d'Algérie, il entre à la quincaillerie Leméteil, rue de la République à Honfleur, passionné qu'il était par son métier de quincaillier.

En 1958, Bernard rencontre sa future épouse : Monique Coutance qui travaillait dans un magasin de fleurs, rue des Logettes, depuis 1957.

Après leur mariage le 10 avril 1961, ils s'installent comme grainetiers sur le quai Sainte-Catherine, dépositaires de la marque de graines Clause, et emménagent dans un immeuble qui donne à la fois sur la rue des Logettes et le quai Sainte-Catherine, où ils habiteront jusqu'en 1972. Puis, ils emménageront rue de la République où Madame Vasse aura un magasin de fleurs et Monsieur Vasse, de graineterie. En 1994, ils achèteront l'immeuble où est actuellement installée une fleuriste, rue de la République.

En 2000, ils prennent leur retraite et partent à Foulbec, dans une propriété familiale, entourée d'un joli jardin, ouvert parfois à la visite.

Monsieur et Madame Vasse ont un fils bien connu à Honfleur pour sa passion pour la photographie, et cinq petits-enfants.

À Madame Vasse, à son fils, à ses petits-enfants, à sa famille et à ses amis, j'adresse, au nom de la municipalité, mes condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie.



#### **Monsieur Serge Guérin**

C'est avec surprise et une très grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Serge Guérin ancien adjoint de Honfleur.

Un grand nombre de honfleurais et honfleuraises se souviendront de lui. Serge était très populaire, « connu comme le loup blanc » comme on dit chez nous. Connu de par sa carrière de comptable dans de nombreuses entreprises locales et de commerçant avec sa poissonnerie qu'il tenait place Hamelin en plein cœur de la ville. Son caractère, sa sympathie, son amour de la vie et son côté bon vivant lui ont apporté beaucoup d'amis. Le rencontrer était toujours un plaisir car l'on pouvait converser de tout avec lui.

Toujours plein d'entrain, passionné par le commerce, la politique, les gens, l'histoire locale et bien sûr Criquebœuf et Honfleur, territoires de son histoire et de sa vie, il s'est tout naturellement engagé et investi pour sa ville Honfleur de 1995 à 2001 en tant qu'adjoint au commerce et à la circulation et de 2001 à 2008 en tant qu'adjoint à la voirie, circulation et stationnement. Il a également été nommé représentant de la ville à la CCPH en 2003 et à la commission d'enquête des Ponts de Tancarville et de Normandie en 2004.

C'est en 1995 que nous avons eu l'idée commune, au début de notre mandat, de mettre en place un stationnement payant permettant à tous les honfleurais et résidents de la communauté de communes de pouvoir bénéficier d'une carte de stationnement annuelle qui perdure encore aujourd'hui. Avec son expérience en tant que commerçant, Serge savait l'importance de laisser la possibilité aux voitures de venir en ville dans l'intérêt du commerce local. Toujours rempli de bon sens, il était un adjoint efficace et loyal.

Récemment, j'ai eu la chance de le revoir toujours souriant et enthousiaste, nous avons refait le monde et ravivé de bons moments. Témoin d'un temps où l'on prenait le temps et la vie comme elle vient, avec sérieux mais toujours avec une touche de bonhomie, d'humour et de passion. Nous cultivions le sens de l'amitié et de la bonne humeur.

Un jour, pendant un repas, je lui ai demandé ce qu'il souhaitait qu'on retienne de lui. Il m'a répondu, qu'il serait heureux d'entendre qu'on se souvienne de lui comme « un bon gars ».

Alors Serge, les honfleurais et moi-même, nous souviendrons de toi tel que tu le souhaitais. Un « bon gars » qui a fait énormément pour ta ville et qui nous manque déjà.

À sa compagne, son fils, sa famille et ses nombreux amis, j'adresse nos sincères condoléances et que Serge repose en paix.







Ils ont rejoint la famille honfleuraise <u>JUIN</u>

- 10 Nélyo FERNANDEZ MALHERE
- 13 Elisabeth RUDERI
- 17 Wyatt DEMEY MENIELLE

#### JUILLET

- 07 Islem ANNAB
- 12 Martin LEBIGRE
- 28 Esmée GAUGAIN

#### <u>AOÛT</u>

- 24 Zulaikha-Khan IBRAHIMKHEIL
- 29 Ambre AUBERT ALEXANDRE

#### **SEPTEMBRE**

- 07 Linda DERUEL HAREL
- 24 Irio MURE

#### MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

#### JUIN 2025

- 13 Matthieu SOUCHET et Madeline HUET
- 14 Alexis MOISSERON et Mathilde LE DEAUT
- 14 Ludovic THION et Léa PIECHE
- 14 Stéphane BAUER et Maeva MALASPINA
- 14 David KOENIG et Ariane BOU AZIZ
- 14 Julien MARIE et Anaïs POTTIER
- 27 Maxime NAPHETAT et Victoria BAROT

#### **JUILLET 2025**

- 12 Frédéric NEIMANN et Sylvie LEMAITRE
- 12 Fouad BERRIOUA et Karima SAFOU
- 21 Xiang CHEN et Man LANG
- 26 Angélique LEMYRE et Mélanie BENARD
- 26 Edouard LOUÉDIN et Guzel SHARIPOVA

#### **AOÛT 2025**

- 09 Martin CARVAL et Camille CAPIAUX
- 09 Jean-Paul BLONDEL et Sylvie LAMARRE
- 14 Marek SLOMA et Bérénice LAGARDE
- 23 Taylor RAVEL et Charlène COQUEREL
- 23 Valentin PIEDFORT et Manon GOUZOUGUEN
- 23 Julien BUSSOLINI et Hélène CASTELOT
- 27 Matthieu DESPAUX et Laura BARTOUX
- 30 René MORIN et Marie VASSET

#### SEPTEMBRE 2025

- 10 Eddy BARRE et Clémentine LEVASSEUR
- 11 Guillaume DEBERDT et Mylène LEMIRE
- 13 Jérôme PETIT et Valentin GAUBERT 20 Wassim MOUMRY et Leila KANACHE

#### DÉCÈS

Ils nous ont quittés



#### JUIN 2025

- 06 Josette MANGEANT veuve POUX, retraitée, 91 ans
- 08 Annick PETTE épouse PETOUD, retraitée, 78 ans
- 08 Paul REDET, retraité, 71 ans
- 10 Mireille BOURGEOIS veuve VAUCLIN, retraitée, 96 ans
- 10 Raymond RIDEL, retraité, 92 ans
- 21 Micheline JACQUES veuve LUCAS, retraitée, 93 ans

#### **JUILLET 2025**

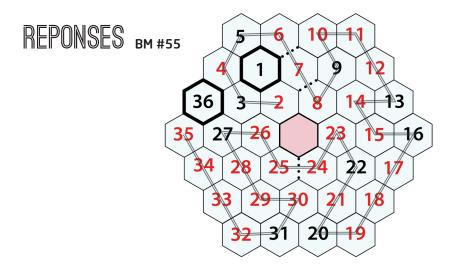
- 01 Ali BELHARRAT, retraité, 75 ans
- 03 Corinne PILLIÉ, assistante dentaire, 59 ans
- 07 Alain LASNON, retraité, 75 ans
- 13 Franck VAN DEN BERGHE, retraité, 61 ans
- 15 Bernard ANICOLAS, retraité, 82 ans
- 18 Viviane LETOURNEUR épouse WIRY, retraitée, 70 ans

#### **AOÛT 2025**

- 06 André BLIN, retraité, 79 ans
- 07 Florence-Marie CADRO épouse MILLÉQUANT, retraitée, 71 ans
- 13 Marie-Laurence PLANÇON divorcée LANCEL, retraitée, 65 ans
- 17 Saïd CHOUGUI, retraité, 87 ans
- 17 Jean-Louis QUESNEY, retraité, 77 ans
- 18 Jean-Pierre LE TELLIER, retraité, 76 ans
- 25 Serge GUÉRIN, retraité, 79 ans
- 29 François CORCESSIN, retraité, 88 ans

#### SEPTEMBRE 2025

- 01 Laurent MOUTIER, magasinier, 58 ans
- 11 Marie BEAUMAIS veuve LECOQ, retraitée, 100 ans
- 13 Yann DESNOS, sans profession, 46 ans
- 29 Patrick BERTRAND, chef de rang, 55 ans





#### **Opposition**

Le contexte national est celui d'une politique de réduction massive des dépenses publiques. Toutes les collectivités doivent suivre ce qui impacte fortement leur capacité à investir à moins d'augmenter significativement les impôts. Dans ce cadre très contraint, la Ville de Honfleur se distingue par une gestion imprudente : des projets coûteux sont lancés les uns après les autres, sans rigueur ni vision à long terme. L'objectif étant de satisfaire les caprices de Monsieur le Maire. Cette contradiction entre la politique nationale et la conduite locale suscite l'incompréhension chez les habitants.

Imposé par le premier édile, le chantier « La Mora » vient d'annoncer qu'il met la clé sous la porte un an à peine son inauguration! Plus de 4 millions d'euros de fonds publics y ont déjà été engloutis. Le manque de rigueur dans la gestion de cette attraction sans aucune relation avec l'histoire de notre ville, des prévisions de fréquentation très optimistes expliquent en partie cet échec retentissant, laissant dès maintenant aux contribuables honfleurais une ardoise déjà estimée à plus d'un million d'euros.

Le chantier est donc devenu un sujet de controverse politique, illustrant les dérives possibles d'initiatives mal encadrées, surtout lorsque les collectivités locales sont sollicitées pour compenser les déficits d'une opération conduite par une association privée. Le Département du Calvados a annoncé un projet, via son directeur général, celui d'en faire un hôtel de luxe!

Et pourtant, de nouvelles décisions risquées se profilent : le centre nautique dont le coût laisse présager un nouveau naufrage financier, la nouvelle école du Plateau sans réelle utilité. Cette accumulation de projets illustre une véritable fuite en avant, faisant peser des menaces financières sur la ville. Après les épisodes malheureux des immeubles en péril du quai Sainte-Catherine, du phare de l'Hôpital et du mât de signaux détériorés et de l'espace Lequillerier devenu une friche au cœur de notre quartier historique, il est plus que jamais temps de faire preuve de prudence et de responsabilité dans la gestion au quotidien de notre cité. Pascal Ambos

.....

#### Majorité municipale

Coup de chapeau à Zoom et hommage rendu à nos commerçants, artisans, chefs d'entreprise.

Nous avons souhaité utiliser cette tribune pour mettre à l'honneur nos commerçants, nos artisans et nos chefs d'entreprises dans leur totalité, avec un petit coup de chapeau particulier pour féliciter toutes celles et tous ceux qui ont participé au festival Zoom et qui ont démontré de cette façon combien ils étaient capables, tous ensemble, de montrer une belle image de nos commerçants honfleurais, et également de commerçants d'autres communes, comme Equemauville, Beuzeville par exemple.

Un grand bravo et un grand merci à Agnès Sénécal et à Régine Halimi, ainsi qu'à leurs équipes.

Le Tripot se prête particulièrement bien à cette exposition. C'est un écrin magnifique, au cœur de Honfleur, qui met en relief les visages de toutes celles et de tous ceux qui se sont prêtés au jeu. Les photos nous emmènent dans des paysages et des scènes remplis de poésie. Les lieux sont détournés, les costumes et les vêtements également, et parfois il est difficile de reconnaître celles et ceux qui ont emprunté un instant un maquillage et un costume, bien différents de l'habituel.

Bravo à toutes et à tous. Cette belle expérience et ce défi ont mis en avant la volonté de cohésion sociale, de partage, de bienveillance et de bonne humeur de nos habitants.

Continuez tous à conserver ces valeurs ici à Honfleur, même si elles sont en voie de disparition ailleurs. Notre devoir est de faire en sorte qu'elles existent, car les membres d'une société qui se respectent, qui s'entendent et qui s'aiment, rendent le monde et la vie meilleurs. Il appartient à chacune et à chacun de le vouloir, et ce festival nous prouve qu'ici beaucoup de gens partagent ces valeurs.

